

# Offre de formation de l'Institut du CDEF de la Gironde

---

Catalogue des formations  
2024-2025

V2 du 09/07/2024



**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été  
délivrée au titre des catégories  
d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**

[gironde.fr/institut-cdef](https://gironde.fr/institut-cdef)

**L'institut.**

du centre  
départemental  
de l'enfance  
et de la famille

**Gironde**  
LE DÉPARTEMENT

## SOMMAIRE

Mentions générales.....	1
-------------------------	---

### Formations longues

Prendre un poste en protection de l'enfance.....	3
Transgression sexuelles et protection de l'enfance.....	4

### Formations en ligne

MOOC : Protection de l'enfance.....	5
MOOC : Les professionnels de santé acteurs de la protection de l'enfance.....	6

### Formations courtes

Autorité parentale.....	7
Comment mettre en place l'accompagné traceur.....	8
Communication non verbale à destination des tout-petits.....	9
Développement de l'enfant de 0 à 10 ans.....	10
Développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées.....	11
Droits et obligations des fonctionnaires.....	12
Évaluation de la minorité et de l'isolement.....	13
Gestion de la violence.....	14
Initiation à la communication positive.....	15
Les écrits professionnels éducatifs.....	16
Les fondamentaux de l'écrit.....	17
Maturité ludique.....	18
Méthodologie des retours d'expérience.....	19
Prendre soin de soi pour prendre soin des autres.....	20
Prescription et administration de vaccin.....	21
Principe de laïcité en protection de l'enfance.....	22
Psychotraumatisme.....	23
Réaliser des certificats infirmiers.....	24
Secret professionnel et secret partagé.....	25
Théorie de l'attachement.....	26

## MENTIONS GÉNÉRALES

Les formations de l'Institut sont adaptées sur mesure, à la demande du bénéficiaire. Un délai de 2 mois peut être nécessaire entre la commande et la réalisation de la formation.

En plus des thématiques abordées dans notre catalogue, nous pouvons créer des formations sur mesure. Adressez-vous à [CDEF-INSTITUT@gironde.fr](mailto:CDEF-INSTITUT@gironde.fr), nous nous engageons à vous répondre sous une semaine.

Pour toute situation de handicap nécessitant une adaptation de l'offre de formation, merci de contacter [CDEF-INSTITUT@gironde.fr](mailto:CDEF-INSTITUT@gironde.fr) afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'Institut de formation du CDEF de la Gironde accepte en priorité les demandes collectives de formation émanant de structures ou établissement souhaitant former leurs professionnels sur des thématiques présentées au catalogue. Les dates des sessions sont déterminées avec l'établissement demandeur. Elles sont ensuite communiquées aux apprenants au moins 3 semaines avant le début de la formation.

Concernant les demandes individuelles, il est toujours possible d'adresser une demande à l'Institut à l'adresse [CDEF-INSTITUT@gironde.fr](mailto:CDEF-INSTITUT@gironde.fr). Si une thématique ou la composition d'un groupe permet l'accueil de demandes individuelles, l'Institut vous communiquera les informations relatives aux dates retenues, aux tarifs applicables et à l'organisation de la formation au moins 1 mois avant

Nous sommes joignables par mail du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Le règlement intérieur applicable aux formations délivrées par l'Institut doit être consulté avant toute formation sur notre page internet : [gironde.fr/institut-cdef](http://gironde.fr/institut-cdef).

L'institut de formation est un établissement de droit public, non assujettie à la TVA, sur le fondement de l'article 261 du Code Général des Impôts. Les tarifs indiqués concernent l'ingénierie pédagogique de la formation, ainsi, en fonction du lieu de la formation et des intervenants, des frais supplémentaires liés aux déplacements peuvent être facturés.

Vous trouverez ci-dessous les fiches descriptives des différentes formations proposées par l'Institut du CDEF de la Gironde. Celles-ci comportent différentes informations chiffrées :

- Le taux de satisfaction représente le pourcentage d'apprenants ayant répondu de manière positive à la question de leur satisfaction après la formation lors d'un questionnaire à froid.
- Le taux d'accomplissement correspond au nombre de professionnel inscrit ayant terminé la formation. Ce chiffre est nécessairement bas pour les formations de type MOOC, car elles sont accessibles sur internet et ouvertes à toutes et à tous gratuitement, sur simple inscription.

## PRENDRE UN POSTE EN PROTECTION DE L'ENFANCE



**Durée :**  
20 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Deux psychologues.  
Un psychiatre.  
Un juriste.  
Deux spécialistes du  
travail éducatif.



**Animateur(s) :**  
Un binôme composé  
d'éducateurs formés à  
l'animation de groupe.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF



**Tarifs :**  
18 000€ pour un groupe ou  
2400€ la place. (Formation de  
type A.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Session 2025 :**  
Formation inter-établissement  
16 et 17 janvier.  
13 et 14 février.  
20 et 21 mars.  
10 et 11 avril.  
15 et 16 mai.  
19 et 20 juin.  
18 et 19 septembre.  
9 et 10 octobre.  
13 et 14 novembre.  
11 et 12 décembre.

### Public :

Tous les nouveaux professionnels au contact direct des enfants. (Veilleur de nuit, éducateur, maîtresse de maison, cadres...). Tout personne encadrant, de manière directe ou indirecte, des personnels éducatifs. Peu importe que le professionnel soit diplômé ou non.

### Pré-requis : Aucun

### Objectifs :

Permettre aux professionnels qui prennent pour la première fois leur poste en protection de l'enfance d'avoir les connaissances minimales nécessaires pour effectuer leurs missions. Ces connaissances doivent couvrir dix thématiques jugées indispensables et décomposées dans le programme ci-dessous.

### Contenu :

Pour chacune des thématiques, 1,5 jour sera consacré à l'étude du thème proposé et 0,5 jour sera dédié à un temps d'analyse des pratiques. Les animateurs en charge de l'analyse des pratiques accompagneront le groupe sur l'ensemble des thèmes.

**Jour 1 & 2 :** MOOC – Protection de l'enfance

**Jour 3 & 4 :** Développement psychoaffectif normal d'un enfant de 0 à 18 ans

**Jour 5 & 6 :** La théorie de l'attachement

**Jour 7 & 8 :** Le psycho traumatisme

**Jour 9 & 10 :** Le travail avec les familles

**Jour 11 & 12 :** Le secret professionnel et le partage d'information à caractère secret

**Jour 13 & 14 :** Les écrits professionnels

**Jour 15 & 16 :** Les outils de la loi de 2002 et le projet personnalisé

**Jour 17 & 18 :** Les comportements violents et les violences sexuelles

**Jour 19 & 20 :** Le développement du pouvoir d'agir et l'expertise d'usage

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation. Apports théoriques, mises en situation et travail en sous-groupe.

# TRANSGRESSION SEXUELLES ET PROTECTION DE L'ENFANCE

 **Durée :**  
20 jours

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Une dizaine de formateurs  
reconnus dans leurs  
domaines d'expertises (droit,  
santé, psychologie, social,  
éducation...)

 **Animateur(s) :**  
Deux binômes composés  
d'éducateurs formés à  
l'animation de groupe.

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé  
de l'institut de formation du  
CDEF.

 **Comité scientifique :**  
C. Anton et C. Desclaux  
Sall représentant l'AGEP.  
D Brochard et T. Jaux  
représentants l'Institut du  
CDEF.  
S. Goumi représentant la  
MITS.  
A. Gouttenoire et L. Bloch  
Université de Droit de  
Bordeaux.  
X. Martinen, Juge pour  
enfant. Marie Romero,  
Sociologue.  
I. Blazy et S. Semiramo  
représentant le CACIS.

 **Tarifs :**  
18 000€ pour un groupe ou  
2400€ la place.

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation

 **Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation

 **Session 2025 :**  
23 et 24 janvier  
20 et 21 février  
27 et 28 mars  
17 et 18 avril  
22 et 23 mai  
26 et 27 juin  
25 et 26 septembre  
16 et 17 octobre  
20 et 21 novembre  
18 et 19 décembre.

**Public :** Tout professionnel qui travaille auprès des personnes accueillies en protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

**Objectifs :** En tant que professionnel savoir agir et accompagner les personnes accueillies en protection de l'enfance confrontées à une situation de violence ou de transgressions sexuelles.

**Contenu :**

Jours	Thématiques	Sujets
JOUR 1	Comprendre la vie affective et sexuelle des enfants et des adolescents	Construction de la sexualité humaine Genre, sexe et orientation / Droit à la sexualité Développement psycho-sexuel de l'enfant et de l'adolescent
JOUR 2		Accompagner la santé sexuelle et affective Ateliers
JOUR 3	Connaître et identifier les différentes formes de violences sexuelles	Etat des lieux: approche statistique et historique Définition des violences sexuelles
JOUR 4		Comportements sexuels problématiques chez les moins de 12ans Ateliers
JOUR 5	Détecter, repérer, accueillir la parole de l'enfant	La symptomatologie de l'enfant victime de violences sexuelles Dispositif de signalement et de protection en interne et en externe La sexualité à l'ère du numérique Audition et expertises médico-légale, psychologique et psychiatrique Ateliers
JOUR 6		
JOUR 7		
JOUR 8	Traiter la parole de l'enfant dans le cadre de la procédure pénale	Les étapes de la procédure pénale et les réponses pénales possibles Le lien parent-enfant dans le cadre de violences sexuelles à l'ouverture d'une procédure pénale? Que dit la Loi? Ateliers
JOUR 9	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif, thérapeutique	Vécu des enfants victimes de violences sexuelles Les médiations dans la prise en charge de l'enfant.
JOUR 10		Méthodologie d'animation d'ateliers en lien avec la notion de transgression sexuelle Ateliers
JOUR 11	Accompagner l'enfant sur le plan éducatif, thérapeutique	Prise en charge thérapeutique des enfants victimes (Psychotrauma) La médiation dans la prise en charge de la formation
JOUR 12		Soutien aux professionnels confrontés à des violences sexuelles Ateliers
JOUR 13	Accompagner l'enfant victime au sein de sa famille ou de son institution	Présentation de l'Association Jean Bru et du travail du Service AES Comment accompagner au sein d'une institution quand les faits révélés se sont déroulés au sein de celle-ci Ateliers
JOUR 14		
JOUR 15	Accompagner les mineurs auteurs de violences sexuelles	Compréhension des agirs violents à l'adolescence La justice face aux mineurs auteurs de violences sexuelles
JOUR 16		Accompagnement des mineurs auteurs Ateliers
JOUR 17	Le travail éducatif face aux nouveaux enjeux liés à la sexualité des mineurs	Protéger de la prostitution en protection de l'enfance L'accompagnement éducatif face aux pratiques numériques
JOUR 18		Ateliers
JOUR 19	Modalités d'évaluation	Evaluation sommative et présentation des vignettes
JOUR 20		Présentation des vignettes et clôture de la formation

## MOOC : PROTECTION DE L'ENFANCE



### Durée :

10h30 à effectuer le temps d'une session de 2 mois.



### Groupe :

Pas de limite. Formation à distance.



### Intervenants :

B. Proffit, D. Brochard. F. Remande, Directeur adjoint CDEF.  
C. Aubisse. Doctorant en histoire du droit.  
M. Damy, G. Taffin et M. Moshref Behzad, doctorante en droit CERFAPS.  
A. Gouttenoire, professeur d'université et administrateur Ad Hoc.  
Marie Piedbourg, Manon Winer, inspectrice enfant  
E. Blier, procureur.  
L. Gebler, juge des enfants.  
P. Frehaut, directeur PJJ.  
S. Binet, avocat.  
V. Girardot, directrice CDEF.  
C. Dufrenoy, éducateur spécialisé.  
C. Chaillot et A. Michet de la Baume, assistantes familiales.  
F. Albas, responsable LDV.  
F. Lader, directeur adjoint MECS.  
P. Ayoun, pédopsychiatre.  
B. Butsh et R. Eygreteau, membre ADEPAPE.  
J. Monperrus, responsable dispositif MNA.  
I. Crusener, professeur des écoles. P. Rio, médecin.  
F. Remande, directeur adjoint du CDEF (dépt. 67)

### Public :

Toute personne intéressée.

### Pré-requis :

Accès à une connexion internet

### Objectifs :

Former aux fondamentaux de la protection de l'enfance.  
Comprendre le fonctionnement du système de la protection de l'enfance en France et les différentes fonctions qui la composent.

### Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques (diapositives, vidéos, reportages, interview...) et exercices de validation

Elle est composée de 8 modules d'une durée de 10h30 au total :

- Histoire et évolution de la protection de l'enfance.
- Les textes fondateurs.
- L'Aide Sociale à l'Enfance et ses outils.
- La justice au sein de la protection de l'enfance.
- Les différents modes de prise en charge et d'accueil.
- L'enfant au centre du dispositif.
- Les jeunes majeurs et les mineurs non accompagnés.
- Les partenaires de la protection de l'enfance



### Suivi pédagogique :

Thomas Jaux – Chargé de l'Institut du CDEF.



### Tarifs :

En ligne et gratuite



### Taux de satisfaction des stagiaires :

98 %



### Taux d'accomplissement :

35 %



### Session 2024 :

En ligne sur [mooc.gironde.fr](https://mooc.gironde.fr) tous les 2 mois.

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche, schéma...). Mise en situation via des exercices communs sur un forum dédié. 8 exercices de validation (QCM, texte à trou, vrai/faux...)

Des exercices facultatifs (Mots-croisés).

Pré et post évaluation des acquis et connaissances.

# MOOC : LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE



**Durée :**  
10h30 à effectuer en  
ligne sans limite de temps.



**Groupe :**  
Pas de limite.  
Formation en ligne.



**Intervenants :**  
Anne Raynaud, psychiatre,  
directrice de l'Institut de la  
parentalité.  
Caroline Genest, médecin  
scolaire.  
Adeline Gouttenoire et  
Laurent Bloch, professeurs  
d'université.  
Pascal Pillet, pédiatre du CHU  
de Bordeaux.  
Adeline Tchamgoue et Patrick  
Ayoun, pédopsychiatre.  
Marion Lerouge-Bailhache,  
médecin au service de  
pédiatrie médicale du CHU de  
Bordeaux. Marion Marichal,  
médecin légiste pédiatre CHU  
Bordeaux. Edouard Bontoux,  
responsable d'une Unité  
Médico-Judiciaire.  
Sonia Benbelaid-  
Cazenave, commandante  
de Gendarmerie. Franck  
Dugravier, pédiatre. Laurent  
Gebler, juge des enfants.  
Stephanie Petit Carrie,  
médecin de PMI.  
Pauline Benoit, infirmière en  
structure médico-sociale.  
Catherine David, infirmière  
scolaire.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
En ligne et gratuit



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
96 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
18 %



**Session 2024 :**  
En ligne, en continu, sur  
mooc.gironde.fr

**Public :** Toute personne intéressée.

**Pré-requis :** Accès à une connexion internet. Plus accessible pour des professionnels de santé, sans que cela soit un pré-requis obligatoire.

## Objectifs :

Cette formation a pour finalité de porter à la connaissance des professionnels de santé et futurs professionnels de santé les facteurs de risque de maltraitance, sa sémiologie et ses conséquences. Elle permet également de mieux comprendre le fonctionnement de la chaîne de la protection de l'enfance de l'information préoccupante à la procédure de signalement.

Si elle s'adresse plus spécifiquement aux professionnels de santé, elle reste néanmoins ouverte à tous les professionnels qui souhaitent enrichir leurs connaissances sur le sujet. Ce MOOC vise en outre à impliquer les professionnels de santé à la démarche préventive et au repérage de l'enfance en danger.

## Contenu :

La formation est jalonnée de différents outils pédagogiques et elle offre la possibilité de télécharger un certificat de réussite en cas de réussite du test de validation en fin de formation.

Elle est composée de 3 modules d'une durée de 7 heures au total :

- Le suivi de la santé de l'enfant
- Les médecins de l'enfant
- Les obligations légales
- Les décisions médicales relatives au mineur
- Le professionnel de santé donneur d'alerte face à la maltraitance
- Enjeux du repérage
- Les violences physiques et les violences morales
- La période préparatoire à la révélation
- Entre droit de parler et obligation de porter secours
- Les modalités d'alerte
- Santé et placement
- La santé comme cause de placement
- Les décisions médicales relatives à l'enfant placé

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques via différents médias (vidéos, textes, diapositives, fiche, schéma...). Mise en situation via des exercices vidéo. Pré et post évaluation des acquis et connaissances via différents exercices numériques. (QCM, texte à trou, vrai/faux...).

# AUTORITÉ PARENTALE



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Un juriste



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé  
de l'institut de formation du  
CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ pour un groupe ou  
255€ la place. (Formation de  
type A.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
90 %



**Sessions 2024 :**  
S1 : 10 et 11 juin  
S2 : 23 et 24 septembre  
S3 : 9 et 10 décembre

## Public :

Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

## Pré-requis : Aucun

## Objectifs :

Permettre la compréhension de la notion juridique d'autorité parentale afin de pouvoir la manier plus aisément au quotidien.  
Comprendre les notions juridiques liées à l'autorité parentale (acte usuel et non usuel, filiation, droit de garde...).

## Contenu :

### Jour 1

- Les fondements de l'autorité parentale : La filiation.
- Les attributs de l'autorité parentale.
- Echanges avec les professionnels sur les difficultés liées à la notion d'autorité parentale au quotidien.
- Les modalités d'exercice de l'autorité parentale.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif.

### Jour 2

- L'exercice de l'autorité parentale lorsque l'enfant est placé
- Focus sur les notions d'actes usuels et non usuels.
- Les spécificités de l'exercice de l'autorité parentale par les parents bénéficiaires d'une mesure de protection juridique.
- Les limitations de l'autorité parentale : Délégations et retrait.
- Questions et échanges avec la salle. Jeu QCM interactif

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances au démarrage de la formation. Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges, débats. Evaluation des connaissances en fin de formation. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# COMMENT METTRE EN PLACE L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR

 **Durée :**  
2,5 jours

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Un binôme composé  
d'un expert qualité et d'un  
professionnel ayant éprouvé  
la méthode dans son  
établissement.

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
1925€ pour un groupe ou  
255€ la place. (Formation de  
type B.)

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
90 %

 **Taux  
d'accomplissement :**  
53 %

 **Session 2024 :**  
**Inter-établissements :**  
Session : 22 (AM),  
23 et 24 mai

Intra-établissement :  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

- Connaître le contexte du référentiel HAS.
- Maîtriser le chapitre « la personne » du référentiel.
- Savoir replacer la méthode dans le contexte actuel lié aux respects des droits des personnes accompagnées.
- Connaître la méthodologie accompagné-traceur.
- Savoir, à travers ses outils, mettre en œuvre la méthodologie accompagné- traceur.
- Savoir inscrire cette méthodologie dans une démarche d'amélioration continue par la qualité

## Contenu :

### Jour 1

- Présentation et ouverture de la formation.
- Présentation du contexte historique et légal de la méthodologie de l'accompagné traceur.
- Présentation de la structuration du référentiel HAS et des thématiques du chapitre 1 relatif à la personne.
- Repositionnement de la méthode dans le contexte actuel lié aux respect des droits des personnes accompagnées.
- Appréhension de la méthodologie à travers le référentiel HAS.
- Le choix de l'accompagné traceur.
- Organisation et préparation des entretiens

### Jour 2

- Le déroulé de l'entretien accompagné traceur.
- L'organisation et la préparation de l'entretien collectif.
- L'organisation et la préparation de l'entretien avec les professionnels.
- La retranscription de l'évaluation sur SYNAE.

### Jour 3 (demi-journée)

- L'association entre la méthodologie de l'HAS et la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- La préparation de l'intégration de la méthodologie de l'HAS dans la démarche d'amélioration continue par la qualité de votre établissement.
- L'évaluation des connaissances des apprenants

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.  
Apports théoriques, mises en situation et travail en sous-groupe.  
Création d'un plan d'action et d'une matrice RACI.

# COMMUNICATION NON VERBALE À DESTINATION DES TOUT-PETITS

 **Durée :**  
1 jour

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Une éducatrice de jeunes  
enfants et éducatrice  
spécialisée.

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé  
de l'institut de formation du  
CDEF.

 **Tarifs :**  
750€ pour un groupe ou  
100€ la place. (Formation de  
type B.)

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %

 **Taux  
d'accomplissement :**  
93 %

 **Session 2024 :**  
A la demande

## Public :

Cette formation s'adresse aux professionnels de la petite enfance, souhaitant améliorer leurs échanges avec les enfants.

## Pré-requis : Aucun

## Objectifs :

Faciliter la communication non verbale à destination des très jeunes enfants.

Augmenter les possibilités d'échanger avec ces enfants. Faciliter les interactions via l'utilisation de différents signes pour les actions entourant la vie des tout-petits. (Dormir, manger, aurevoir...).

Faciliter l'expression des besoins de l'enfant et mieux les comprendre.

## Contenu :

- Mettre en avant les avantages d'une telle pratique en l'articulant avec les principes de bases de la communication positive. Maitriser les enjeux de la communication gestuelle.
- Accompagner les participants et développer leurs compétences pédagogiques auprès de l'enfant. Découvrir les notions de la langue des signes pour bébé.
- Préparer les jeunes enfants à l'acquisition du langage.
- Stimuler l'intelligence « sensori-motrice » des enfants.
- Savoir augmenter la capacité d'expression et d'attention du bébé. Permettre aux enfants d'identifier et d'exprimer leurs besoins et sentiments.
- Proposer un lexique de départ sur la vie quotidienne, les besoins et les émotions.
- Construire un répertoire par thèmes et chansons

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Exposés théoriques et méthodologiques. Exercices pratiques en binôme et individuel. Echanges. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

## DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 À 10 ANS



**Durée :**  
1 jour



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Une Psychologue spécialisé  
dans l'accompagnement des  
enfants



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
750€ pour un groupe ou  
100€ la place. (Formation de  
type B.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
92 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
88 %



**Session 2024 :**  
Intra-établissement :  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

### Objectifs :

- Connaître les différentes étapes du développement physique et psychique de l'enfant.
- Connaître les besoins fondamentaux de l'enfant.
- Appréhender la question de la découverte du corps, de l'intimité, de la pudeur et des pulsions sexuelles.
- Développer des outils professionnels (posture, intervention, ressources internes...) en lien avec les situations rencontrées par les veilleurs de nuit.

### Contenu :

#### Introduction : La sexualité des enfants, pourquoi est-ce difficile d'en parler ?

- La sexualité, un sujet tabou.
- L'inceste, un interdit fondamental.
- La sexualité et les enfants : les paradoxes de notre société
- Sexualité enfant / sexualité adulte: attention à ne pas confondre !

#### 9h30-12h30 - I- Points de repères théoriques

- L'enfant et son corps
- L'enfant et la sexualité
- Les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance
- Le développement psychosexuel, affectif et social des 0-10 ans
- L'internat (Un groupe, des groupes, du partage et des zones d'ombre

#### 13h30-14h15 - II- Les comportements sexuels problématiques : première approche

- Des pistes pour les repérer
- Des pistes pour les comprendre
- Repères de base pour les accompagner

#### 14h15-16h30 – III - Réflexion sur les enjeux spécifiques de la nuit.

- La nuit, un temps particulier
- Veiller, ça veut dire quoi ?

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

A venir. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

 **Durée :**  
3 jours

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Un professionnel (cadre)  
socio-éducatif ayant  
une expérience dans le  
développement du pouvoir  
d'agir des personnes  
accompagnées

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
2700€ pour un groupe ou  
360€ la place. (Formation de  
type A.)

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation

 **Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation

 **Session 2024 :**  
A la demande de  
l'établissement à l'origine  
de la commande.

**Public :** Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

### Objectif général :

Acquérir et consolider des repères quant à la participation en intervention sociale et à l'analyse systémique (démarche, outils) pour créer une réelle dynamique, incluant les personnes accompagnées dans les actions qui les concernent, parents et enfants.

### Objectifs pédagogiques :

Réinterroger sa place et sa posture pour permettre à l'utilisateur et à sa famille d'être acteur de son projet de vie. Réfléchir aux conditions de mobilisation des personnes accompagnées. Savoir repérer les compétences des usagers sur lesquelles s'appuyer pour mettre en oeuvre une stratégie de changement et d'accompagnement.

## Contenu :

### Jour 1 :

- Emergence et définition de la participation
- En général, dans le champ social et dans le champ du travail social et éducatif
- Les concepts inhérents à la participation
- Empowerment et pouvoir d'agir
- Place et droits des usagers
- Postures professionnelles de la participation
- Effets de la participation sur les personnes accompagnées
- Focus sur la participation en protection de l'enfance
- Contexte, état des lieux et outils

### Jour 2 :

- Focus sur l'approche DPA-PC
- Définition Y. Le Bossé
- Approche méthodologique
- Atelier de pratique
- Focus sur « la compétence des familles » -Guy Ausloos (passerelle pour les apports analyse systémique du 3ème jour)
- Exigence éthique, principes
- Les six attitudes essentielles dans un entretien familial

### Jour 3 et 4 :

- Sensibilisation à l'analyse systémique
- Initiation aux concepts théoriques
- Initiation à quelques outils de la systémie
- Exercices de pratique

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation. Mise en situation et apports théoriques. Exercice de rédaction d'une attestation clinique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# DROITS ET OBLIGATIONS DE L'AGENT PUBLIC



**Durée :**  
1,5 jour



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Une éducatrice de jeunes  
enfants et éducatrice  
spécialisée.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1650€ pour un groupe ou  
165€ la place.



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
93 %



**Session 2024 :**  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant dans la fonction publique, contractuels et titulaires.

**Pré-requis :** Aucun

**Objectifs :** Respecter ses droits et devoirs en tant qu'agent de la fonction publique.

Connaître la réglementation sur les droits et devoirs des agents de la fonction publique. Connaître ses droits et les marges de manoeuvres pour les exercer. Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur le collectif. Mesurer l'impact du non-respect des devoirs sur l'individu.

**Contenu :**

**Première partie : Les obligations de l'agent public**

**Introduction :** Quelle déontologie pour le service public ?

**1. Le contenu des obligations de l'agent public**

- La réalisation du service
- Le respect des administrés
- La loyauté à l'égard de l'administration
- La probité et le désintéressement

**2. La responsabilité de l'agent public**

- Le droit disciplinaire : responsabilité interne et sanction
- La responsabilité externe au service : les responsabilités pénales et civiles de l'agent

**Deuxième partie : Les garanties et les droits de l'agent public**

**1. Le principe de l'égalité de traitement**

- La dimension collective de l'égalité de traitement
- La dimension individuelle de l'égalité de traitement

**2. Les garanties professionnelles classiques**

- La rémunération, les congés, la formation professionnelle

**3. Les protections contre le risque professionnel**

- La protection de la santé physique et mentale au travail
- La protection en cas de mise en cause ou d'attaque à raison de l'exercice des fonctions

**4. Les droits à exercice collectif**

- Le droit syndical, le principe de participation, le droit de grève

**Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :**

Apports théoriques et mise en pratique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# ÉVALUATION DE LA MINORITÉ ET DE L'ISOLEMENT



**Durée :**  
3 jours



**Groupe :**  
12 à 15 personnes



**Formateur(s) :**  
Un directeur d'un établissement de Mineurs non accompagnés  
Une responsable d'un service d'évaluation de la Minorité et de l'isolement  
Une sociologue doctorante



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
2700€ pour un groupe ou  
360€ la place.



**Taux de satisfaction des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Sessions 2024 :**  
Session 1 : 21, 22 et 23 mai  
Session 2 : 20, 21 et 22 novembre

**Public :** Evalueur ou futur évaluateur de la minorité et de l'isolement.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

Identifier le cadre juridique de la prise en charge. Comprendre les phénomènes migratoires, leur évolution et la place des jeunes dans ces phénomènes, sensibiliser les évaluateurs aux différents types de protection internationale et à la procédure d'asile ; connaître les caractéristiques du public MNA, professionnaliser l'évaluation sociale, favoriser la réflexion sur l'éthique et le positionnement professionnel afin de prévenir les risques psycho-sociaux des personnels en charge de l'évaluation.

## Contenu :

### Jour 1 :

#### Identifier le cadre juridique et réglementaire de l'évaluation de la minorité et de l'isolement du public MNA :

Droit et réglementation relatif aux MNA, Rappel historique, cadre réglementaire de la méthode d'évaluation, cellule nationale et système de péréquation, placements, recours, appels et référés liberté. Maîtriser le processus global de l'évaluation de la Minorité et de l'isolement et identifier les enjeux et les risques : processus global de l'évaluation de la minorité et de l'isolement des MNA et enjeux territoriaux, cartographie des risques inhérents à la mise à l'abri et à l'évaluation, la sortie du process d'évaluation : entre absence de droits et droit commun ?

### Jour 2 :

#### Parcours de protection et parcours migratoires juvéniles :

Apports socio- historiques de la protection de l'enfance et des migrations juvéniles, comprendre les logiques transnationales des parcours migratoires juvéniles, focus sur la frontière franco-espagnole et le Pays Basque, la diffraction des parcours entre jeunes aventuriers et jeunes harragas, reconstitution des parcours du Maroc vers la France.

### Jour 3 :

#### Évaluer l'âge : enjeux pratiques et éthiques :

Construire et déconstruire la minorité, réflexions sur les représentations autour de la minorité et de l'enfance, définitions sociologiques, historiques et juridiques de la minorité, mises en récit juvéniles et compréhension des enjeux relatives à l'évaluation.

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via un questionnaire en ligne ou via un formulaire papier.

## GESTION DE LA VIOLENCE



**Durée :**  
2 jour



**Groupe :**  
12 à 15 personnes



**Formateur(s) :**  
Un directeur du champ de la  
protection de l'enfance.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ pour un groupe de 12  
personnes ou 240€ la place.



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Sessions 2024 :**  
**Session 1 :** à la demande  
**Session 2 :** à la demande

**Public :** Travailleurs sociaux.

**Pré-requis :** Aucun

### Objectifs :

- La définition d'un cadre institutionnel propice à la prévention des violences entre protection de l'enfance.
- L'analyse et la qualification des différents types de violences.
- L'adaptation de l'accompagnement aux dynamiques individuelles et collectives de violence.
- La prise en compte de l'environnement relationnel du jeune accueilli.
- L'intervention sécurisée des professionnels en situation de violence.
- Focus sur les violences sexuelles et intrafamiliales.
- Mieux les comprendre pour mieux les prévenir.

### Contenu :

#### Jour 1

- Présentation des intervenants et accueil des participants.
- Présentation du programme de la formation.
- Identification et observation des violences. La violence ou les violences ?
- La violence peut-elle être légitime ? Est-elle inhérente à notre profession ?
- Exercice d'identification de violences subies/vécues par les professionnels présents.
- Les violences par qui, pour qui, sur qui et pourquoi ?
- Procurer une sécurité de base à travers l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.
- Procurer une sécurité de base à travers l'accompagnement individualisé.

#### Jour 2 :

- Prostitution des mineurs – Etudes des données CNRS.
- Repérer collectivement des solutions d'accompagnement.
- Vignettes cliniques

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation : Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel Kahoot ou via un formulaire papier. numérique.

## INITIATION À LA COMMUNICATION POSITIVE

 **Durée :**  
3 jours

 **Groupe :**  
7 à 8 personnes

 **Formateur(s) :**  
Une éducatrice de jeunes  
enfants et éducatrice  
spécialisée.

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
2250€ pour un groupe ou  
300€ la place. (Formation de  
type B.)

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %

 **Taux  
d'accomplissement :**  
86 %

 **Session 2024 :**  
**Inter-établissements :**  
**Session 1 :** 17, 18 janvier &  
8 février.  
**Session 2 :** 11, 12 mars &  
25 mars.

**Intra-établissement :**  
A la demande

**Public :** Personnel social, médico-social et administratif en contact avec les personnes accompagnées.

**Pré-requis :** Aucun

### Objectifs :

Construire des relations positives au travail. Surmonter les difficultés de communication. Promouvoir des pratiques professionnelles positives.

### Contenu :

#### Jours 1 et 2 :

Description des enjeux liés à la communication. Etude de la relation d'aide. Analyse des différents obstacles possibles liés à la communication dans les relations de travail. Introduction aux différents modes de communication. Etude des messages explicites et implicites (gestes, regard, postures les non-dits...).

Initiation à la Communication Non Violente et principes de la Communication Positive. Etude de l'estime de soi, de la confiance en soi, et de l'effet pygmalion. Apprendre à gérer ses émotions. Savoir décoder les émotions, en soi et chez les autres.

Initiation aux techniques de respiration et de relaxation. Eclairages théoriques (neurosciences). Applications pratiques, techniques d'écoute : questionnement et reformulation.

#### Jour 3 à distance du premier stage :

Etude des techniques de prévention des conflits et de résolution par coopération. Etudes des outils pratiques issus de la psychologie positive et de la Communication Non Violente.

Apprendre la négociation des besoins : savoir exprimer ses besoins et aider l'autre à exprimer les siens. Discussion autour du vécu et des expériences de chacun (personnes accompagnées, familles, professionnels). Analyse de ces situations, développement et recherche de solutions.

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Mise en situation et expérimentation des acquis théoriques. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# LES ÉCRITS PROFESSIONNELS ÉDUCATIFS

 **Durée :**  
4 jour

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Un formateur ayant des connaissances théoriques sur l'écriture.  
Un formateur ayant une expérience pratique de l'écriture éducative.  
Un interlocuteurs récurrent des écrits éducatifs

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
3600€ pour un groupe ou 480€ la place. (Formation de type A.)

 **Taux de satisfaction des stagiaires :**  
90 %

 **Taux d'accomplissement :**  
96 %

 **Session 2024 :**  
**Inter-établissements :**  
26 et 27 novembre  
03 et 04 décembre

**Intra-établissement :**  
A la demande.

**Public :** Les professionnels éducatifs travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'efficacité et la sécurité des dispositifs existants dépendent de la transmission des informations. L'objectif est donc de permettre aux professionnels de ce secteur de savoir transmettre la bonne information, de manière efficace, et rapide, à la bonne personne.  
Cette transmission des informations nécessite une connaissance de la réglementation applicable et des méthodologies spécifiques.

## Contenu :

Cette formation propose de revenir sur le cadre réglementaire des écrits professionnels et de l'expliquer, puis de permettre à chacun d'améliorer la rédaction de ses écrits. Apprendre à objectiver et à gérer ses émotions. Faciliter l'écriture et comprendre la portée de ses écrits. Comprendre sa place dans le circuit de transmission des informations et adopter la bonne posture

### Jour 1 : Caractéristiques des écrits, secret professionnel et identification de son interlocuteur.

Identifier et clarifier le rôle de vos différents interlocuteurs : Inspectrice enfance, Juge, Education Nationale... Quelles informations leur communiquer, quand et comment ?

### Jour 2 : Rédiger, structurer et transmettre vos différents écrits professionnels.

Maîtriser les principales techniques pour bien rédiger vos écrits professionnels. Les règles de vocabulaire, de style et de grammaire. Comment trouver le mot juste, la bonne expression. Les mauvaises formulations et les pièges à éviter

### Jour 3 et 4 : Définition des différents écrits professionnels éducatifs.

Apports pratiques et études des différents écrits éducatifs. Définition et construction d'un rapport avec la méthode FAR. Différents entraînements pratiques.

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# LES FONDAMENTAUX DE L'ÉCRIT



**Durée :**  
1 jour



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Professionnel formateur  
ayant une expérience dans  
la rédaction, la synthèse,  
une maîtrise excellente du  
français, et une connaissance  
générale du fonctionnement  
de la protection de l'enfance.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
750€ pour un groupe ou  
100€ la place. (Formation de  
type B.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
80 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
83 %



**Session 2024 :**  
Lundi 22 mai

Possibilité de créer une  
session supplémentaire sur  
demande d'un établissement.

## Public :

Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

---

## Pré-requis : Aucun

---

## Objectifs :

L'objectif de cette formation est de permettre aux professionnels travaillant en protection de l'enfance de savoir rédiger ses écrits de manière synthétique et en respectant les usages en vigueur afin de transmettre la bonne information, de manière efficace et rapide, à la bonne personne.

La formation permettra d'acquérir une démarche méthodique pour rédiger ses écrits et connaître les règles usuelles d'écritures des textes.

---

## Contenu :

- **Tour d'horizon des fondamentaux**
    - Travaux pratiques
  - **Maîtriser l'orthographe d'usage**
    - Travaux pratiques
  - **Revoir et préciser son utilisation du verbe**
    - Exercices
  - **Eviter les confusions et enrichir son vocabulaire**
    - Exercices
  - **Optimiser sa communication écrite**
    - Travaux pratiques
- 

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en pratique. Travail de rédaction. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

## MATURITÉ LUDIQUE



**Durée :**  
1 jour



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Une éducatrice de jeunes  
enfants et éducatrice  
spécialisée.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
750€ pour un groupe ou  
100€ la place. (Formation de  
type B.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Session 2024 :**  
Intra-établissement :  
A la demande

**Public :** Professionnels de l'enfance et de la petite enfance (0/7ans).

---

**Pré-requis :** Aucun

---

### Objectifs :

Comprendre et prendre soin de l'équilibre et de l'évolution psychologiques et émotionnels de l'enfant en le regardant jouer. Mettre en place une pédagogie adaptée et permettre à l'adulte de trouver une place adéquate dans le jeu de l'enfant. En effet, en jouant le bébé, l'enfant, se construit. Il jette les bases de sa sécurité intérieure, équilibre sa vie affective et affirme sa personnalité. Jouer permet la découverte, ce qui sera crucial dans sa vie d'écolier puis d'adulte. En effet, jouer, c'est grandir.

Par les jeux qu'il pratique ou non, l'enfant va nous donner des indications sur son équilibre psychologique. Le jeu est un bon thermomètre de son état émotionnel. L'objectif sera donc de permettre aux professionnels de décrypter ces états.

---

### Contenu :

- Décoder au travers des jeux de l'enfant, l'acquisition de l'expérimentation.
  - Repérer les acquisitions incontournables selon les centres d'intérêt (sensorialité, motricité, affectivité...). Anticiper l'expression d'un besoin.
  - Connaître les différents stades du jeu chez le jeune enfant.
  - Aider à l'ajustement nécessaire pour que soit recherchée et favorisée l'expérience personnelle de l'enfant.
  - Permettre aux professionnels d'utiliser le jeu comme outil d'étayage de leurs observations. Inscrire ce travail d'observation et de réflexion dans l'action « éducative » au registre de la prévention.
  - Réfléchir sur les possibilités d'aménagement des espaces de jeux et adapter les jeux selon le fonctionnement de la structure.
- 

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances et/ou des pratiques avant et au démarrage de la formation (QCM). Apports de connaissances, analyse de pratiques, études de situations, échanges. Evaluation des connaissances en fin de formation.

# MÉTHODOLOGIE DES RETOURS D'EXPÉRIENCE



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Un directeur d'établissement social de protection de l'enfance ayant une expérience dans les démarches de retour d'expérience.  
Une chargée qualité au sein d'un établissement de la protection de l'enfance.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ pour un groupe ou 240€ la place. (Formation de type A.)



**Taux de satisfaction des stagiaires :**  
70 %



**Taux d'accomplissement :**  
100 %



**Session 2024 :**  
Inter-établissements :  
Session : 26 et 27 septembre 2024

**Intra-établissement :**  
A la demande.

**Public :** Tout professionnel de la protection de l'enfance qui souhaite se former sur cet outil.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

Le retour d'expérience est destiné à faire émerger des pistes de progrès utiles suite au déroulement d'un événement particulier. Il permet d'effectuer une analyse au sein de la structure concernée afin de capitaliser sur les bonnes pratiques. Il s'agit d'un processus structuré, pratiqué à l'occasion, soit :

- d'un incident ou un EIG,
- d'un écart constaté par rapport à la norme ou au fonctionnement normal de l'organisation.
- la volonté de capitaliser une réussite.

**Il constitue avant tout un outil d'apprentissage et une démarche méthodologique.** Ainsi, l'objectif de la formation est de maîtriser cette méthode afin de pouvoir :

- Identifier les causes de l'événement dans ses diverses composantes.
- Déterminer l'ensemble des actions entreprises, négatives et positives et en tirer des enseignements.
- Construire des scénarios d'actions alternatives permettant de mieux gérer ces situations si elles se reproduisent.
- Garder la mémoire des événements.
- Acculturer les professionnels à la gestion des risques.

## Contenu :

- Connaître les principes de la gestion des risques (GDR) Connaître la démarche retour d'expérience (RETEX)
- Connaître les fondements théoriques de ces retours, notamment la méthode ALARM
- Connaître les différentes étapes de cette méthode
- Connaître les critères de réussite de la démarche Maîtriser la phase de préparation
- Maîtriser la phase d'animation
- Maîtriser la phase de suivi
- Maîtriser les exercices de simulation à partir de RETEX

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques et mise en situation, exercices en groupe, étude de cas. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

## PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

 **Durée :**  
3 jours

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
Facilitateur mental et hypno-  
thérapeute.

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
4500€ pour un groupe ou  
550€ la place.

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
95 %

 **Taux  
d'accomplissement :**  
88 %

 **Session 2024 :**  
Intra-établissement :  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant dans le secteur de la protection de l'enfance.

---

**Pré-requis :** Aucun

---

### Objectifs :

- Savoir prendre conscience de son état physique, cognitif et émotionnel pour ensuite agir sur les bons leviers afin de gérer son stress et ses émotions.
  - Adapter sa posture et ses choix en fonction de son état de fatigue.
  - Savoir définir ses objectifs afin de les rendre plus pertinents et favoriser le sens et la réussite.
  - Choisir et savoir utiliser la bonne pratique pour se recentrer, se reconnecter à soi, se préparer à l'action ou se régénérer (Relaxation, méditation, hypnose).
- 

### Contenu :

#### Jour 1 : PREVENIR L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

- Comprendre l'épuisement professionnel
- Les clés fonda(mentales)

#### Jour 2 : ENTRAINEMENT ET PRATIQUE

- Les bases de la relaxation / méditation / autohypnose / pleine conscience
- Gestion de l'incertitude
- Sommeil et récupération

#### Jour 3 : RETOUR D'EXPERIENCES ET PARTAGE

- Objectifs et visualisation/imagerie mentale
  - La communication
  - Boîte à outils : Intégration dans le quotidien et partage des expériences
- 

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Méthodes pédagogiques et supports théoriques, études de cas, entraînement pratique aux méthodes.

L'évaluation des acquis en continu se fait à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe. Un sondage d'auto-positionnement et de partage des attentes en début de la formation et en fin de formation permet au participant de mesurer l'impact de la formation sur ses représentations.

# PRESCRIPTION ET ADMINISTRATION DE VACCINS

 **Durée :**  
2,5 jours

 **Groupe :**  
12 personnes

 **Formateur(s) :**  
BERKENBAUM Carole,  
Médecin

BROCHARD David,  
Directeur en protection de  
l'enfance

JOSEPH Stéphanie, Cadre  
infirmier

 **Coordinateur :**  
David BROCHARD

 **Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.

 **Tarifs :**  
2300€ pour un groupe ou  
305€ la place. (Formation de  
type A.)

 **Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100%

 **Taux  
d'accomplissement :**  
100%

 **Session 2024 :**  
**Inter-établissements :**  
3 et 4 décembre de 9h à 17h  
et 5 décembre de 9h à 12h30

**Public :** Infirmiers, Pharmaciens

**Pré-requis :** Infirmier et pharmaciens (avec numéro RPPS)

## Objectifs :

### Formation conforme à l'arrêté du 08 août 2023

Acquérir les connaissances liées au cadre réglementaire de prescription et d'administration des vaccins

Connaître les maladies à prévention vaccinale, le calendrier de vaccination, les éléments liés à la traçabilité et la transmission de l'information vaccinale

Connaître la vaccination et la politique vaccinale Savoir prescrire en pratique et en toute sécurité Administrer le vaccin

## Contenu :

### Jour 1 :

- Les maladies à prévention vaccinale
- Le calendrier de vaccination
- Les populations cibles, les contre-indications
- Les recommandations concernant les professionnels de santé
- La traçabilité et la transmission de l'information
- Le carnet de vaccination
- Les outils numériques

### Jour 2 :

- Savoir prescrire en pratique
- Les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale
- Savoir argumenter face aux fausses nouvelles
- Savoir mener un entretien
- Savoir reconnaître les situations complexes
- La vaccination et la politique vaccinale
- Les grands principes de la vaccination et les différents types de vaccins
- Cadre réglementaire et objectifs de santé publique Les notions de couverture vaccinale

### Jour 3 (demi-journée) :

- Savoir administrer les vaccins

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle, études de cas  
Evaluation : QCM

# PRINCIPE DE LAÏCITÉ EN PROTECTION DE L'ENFANCE



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
2 sociologues - Atelier Laïcité.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
2900€ pour un groupe



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
100 %



**Session 2024 :**  
**Inter-établissements :**  
Session : 06 et 07 juin

**Intra-établissement :**  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

**Pré-requis :** Aucun

## Objectifs :

- Esquisser une définition juridique de la laïcité.
- Maîtriser la législation relative à la laïcité et comprendre ses évolutions.
- Etablir le lien entre la laïcité et l'exercice de l'autorité parentale.
- Mettre en perspective laïcité et quotidien des enfants placés.
- Connaître les principaux courants religieux en France.
- Elaborer une grille de lecture comme soutien aux situations des personnes rencontrées et accompagnées par les travailleurs sociaux.
- Intégrer la compréhension des faits religieux dans le travail éducatif quotidien.

## Contenu :

1. Identification des questions - Répertorier les situations concrètes liées à la laïcité dans la pratique quotidienne.

2. Présentation des principes de laïcité et du raisonnement laïque.  
**Introduction**

- Principe 1 : La séparation du religieux et du politique et la neutralité de l'état
- Principe 2 : La liberté de conscience individuelle et de culte pour les citoyens
- Principe 3 : L'égalité de tous les citoyens quelles que soient leurs orientations spirituelles
- Principe 4 : La fraternité, un moyen pour vivre ensemble et faire société entre citoyens concernés.

3. Quelques réflexions sur des éléments de postures professionnelles

- L'articulation des principes de neutralité et laïcité : La neutralité en application.
- Les vertus de la neutralité dans la relation éducative.
- Focus sur un outil pratique.
- Exemple de situations pratiques.

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

A venir Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

## PSYCHOTRAUMATISME



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 à 15 personnes



**Formateur(s) :**  
Un psychologue formé au  
psychotraumatisme et  
travaillant en protection de  
l'enfance



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ la journée pour un  
groupe de 12 personnes ou  
240€ la journée à la place



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Session 2024 :**  
Session 1 : à la demande  
Session 2 : à la demande

### Public :

Travailleurs sociaux.

---

### Pré-requis : Aucun

---

### Objectifs :

L'objectif principal de cette formation est d'initier les professionnels au psychotrauma notamment de l'enfant, de comprendre les enjeux et les comportements liés à un trauma et comment mettre en place des actions pour accompagner un enfant traumatisé dans le cadre de la protection de l'enfance

---

### Contenu :

#### Jour 1 :

- Introduction – Présentation de la formation : cadre et objectifs.
- Qu'est-ce que le psychotrauma.
- Le trouble du stress post-traumatique
- Questions et échanges avec les apprenants.
- L'impact du traumatisme sur le comportement.
- La prise en charges du traumatisme.
- Questions et échanges avec les apprenants

#### Jour 2 :

- Comment accompagner un enfant traumatisé en protection de l'enfance.
  - Questions et échanges avec les apprenants.
  - Quizz type QCM interactif sur la formation.
  - Questions et échanges avec les apprenants.
  - Temps d'analyse de pratique basé sur les situations apportées par les professionnels visant à mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.
  - Clôture de la formation.
- 

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Évaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel Kahoot ou via un formulaire papier.

## RÉALISER DES CERTIFICATS INFIRMIERS



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
BLOCH Laurent, Professeur  
de Droit à l'Université de  
Bordeaux  
BROCHARD David,  
Directeur en protection de  
l'enfance  
ROUSSEAU Antonin,  
Magistrat  
TJONCKE Julie- Anne,  
médecin



**Coordinateur :**  
David BROCHARD



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800 € pour un groupe ou/et  
240 € la place.  
(Formation de type A.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
100 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
100 %



**Session 2024 :**  
Inter-établissements :  
Session : 26 et 27 juin 2024

**Public :** Infirmiers.

**Pré-requis :** Aucun

### Objectifs :

Acquérir les connaissances liées au cadre théorique de réalisation des certificats infirmiers.

Acquérir les connaissances liées aux recommandations de bonne pratique pour la réalisation de certificats infirmiers.

Savoir recueillir, constater et retranscrire les allégations des victimes  
Connaître les effets et l'utilisation qui pourra être faits des certificats infirmiers (enquête, procédure civile, pénale, administrative, ordinale...)

### Contenu :

#### Jour 1 :

- Les possibilités de réalisation des certificats infirmiers : le périmètre de compétence
- Les conditions de réalisation des certificats infirmiers
- Les obligations déontologiques liées à la rédaction des certificats infirmiers
- Les recommandations de bonne pratique professionnelle dans le domaine
- Le modèle type de certificat infirmier
- Savoir recueillir, constater et retranscrire les allégations des victimes :
- Le déroulé de la constatation Les éléments à constater
- Les points particuliers (mineurs, localisation des lésions, suivant le type d'allégation)

#### Jour 2 :

- Mise en situation pratique
- Les différentes procédures (judiciaires, administratives) et le rôle et l'utilisation du certificat infirmier au cours de celles-ci
- Les attendus de la justice vis-à-vis du contenu des certificats infirmiers

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Apports théoriques, mises en situation, jeux de rôle, études de cas .  
Evaluation : QCM.

## SECRET PROFESSIONNEL ET SECRET PARTAGÉ



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 personnes



**Formateur(s) :**  
Un professionnel du droit.



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ pour un groupe ou  
200€ la place. (Formation de  
type B.)



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
65 %



**Taux  
d'accomplissement :**  
67 %



**Session 2024 :**  
Inter-établissements :  
Session : 30 et 31 mai 2024

**Intra-établissement :**  
A la demande

**Public :** Les professionnels travaillant en protection de l'enfance.

---

**Pré-requis :** Aucun

---

### Objectifs :

- Délimiter les contours de la notion de secret professionnel.
  - Maîtriser les fondements légaux et les principes du secret professionnel, la législation sur le partage d'informations et les modalités de ce partage pour se situer quant aux informations à transmettre ou pas.
  - Apprendre à mesurer les enjeux en termes de responsabilité au regard des personnes accompagnées et/ou de leurs représentants légaux, de l'équipe, des partenaires, du service.
- 

### Contenu :

- Notion de secret professionnel.
  - Conséquences du secret professionnel :
    - Devoir de se taire
    - Droit au silence / Opposition
    - Analyse collective à partir des situations rencontrées par les participants dans leur pratique.
  - Exceptions : les révélations licites :
    - Par autorisation
    - Par obligation
    - Exercices pratiques de mise en application du principe de secret professionnel et des exceptions.
  - Les sanctions pour violation du secret professionnel Les sanctions pénales :
    - Les sanctions civiles
    - Les sanctions disciplinaires
- 

### Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation des connaissances en début et en fin de formation.  
Mise en situation et apports théoriques. Exercice de rédaction d'une attestation clinique. Pré et post évaluation des acquis et connaissances sous la forme d'un QCM, papier, ou numérique.

# THÉORIE DE L'ATTACHEMENT



**Durée :**  
2 jours



**Groupe :**  
12 à 15 personnes



**Formateur(s) :**  
Un psychologue formé à la  
théorie de l'attachement et  
travaillant en protection de  
l'enfance



**Suivi pédagogique :**  
Thomas Jaux – Chargé de  
l'institut de formation du CDEF.



**Tarifs :**  
1800€ la journée pour un  
groupe de 12 personnes ou  
240€ la journée à la place



**Taux de satisfaction  
des stagiaires :**  
Nouvelle formation



**Taux  
d'accomplissement :**  
Nouvelle formation



**Session 2024 :**  
Session 1 : à la demande  
Session 2 : à la demande

## Public :

Travailleurs sociaux.

## Pré-requis : Aucun

## Objectifs :

L'objectif principal de cette formation est d'initier les professionnels à la théorie de l'attachement et comprendre les bénéfices que l'on peut en tirer dans un quotidien professionnel auprès de jeunes de la protection de l'enfance

## Contenu :

### Jour 1 :

- Introduction – Présentation de la formation, du cadre et des objectifs.
- Les concepts de la théorie de l'attachement (1).
- Les concepts de la théorie de l'attachement (2).
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Les types de lien d'attachement.
- Exemple et études de cas.
- Questions et échanges avec les apprenants.

### Jour 2 :

- L'attachement pendant un placement.
- Comment utiliser la théorie de l'attachement dans sa pratique quotidienne.
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Quizz type QCM interactif sur la formation.
- Questions et échanges avec les apprenants.
- Temps d'analyse de pratique basé sur les situations apportées par les professionnels visant à mettre en pratique les éléments abordés pendant la formation.
- Clôture de la formation.

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Evaluation de début de formation et évaluation de fin de formation via le logiciel en ligne ou via un formulaire papier.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'action suivante :  
**ACTION DE FORMATION**

**L'institut**

du centre  
départemental  
de l'enfance  
et de la famille

